

# REGLEMENT ENDURO 2010

## 1. DEFINITION

- Le concept « Enduro » est tout nouveau dans le paysage vététiste.
- L'Enduro du Roc n'est pas une épreuve de Cross Country, ni de descente.
- 4 spéciales descendantes seront chronométrées puis ajoutées afin d'en sortir un classement final.
- Les remontées se feront en liaisons non chronométrées
- La distance totale de l'épreuve est de 25 km environ

## 2. PARTICIPATION

Le nombre de participants sera fixé à 200.

## 3. CATEGORIES

- L'Enduro du Roc est ouvert aux compétiteurs licenciés ou non, à partir de la catégorie Cadet.
- Les catégories seront: Cadet ; Junior ; Homme ; Dame ; et Master.

## 4. CIRCUIT

- Les départs seront donnés au Col de Valdingarde et les concurrents s'élanceront toutes les 30 secondes.
- Les temps impartis pour les liaisons, permettent aux pilotes de se regrouper en petits pelotons.
- Aucune reconnaissance ne sera autorisée au préalable de la course afin d'être sur un point d'égalité et de laisser place à l'improvisation.

## 5. ENGAGEMENTS

- Cette compétition se déroulera selon la réglementation FFC en vigueur.
- Les concurrents devront respecter en tous points le règlement de l'épreuve et les prescriptions du code de la route.
- Durant les spéciales, soyez courtois et n'hésitez pas à ralentir afin de laisser passer les pilotes plus rapides que vous.

## 6. L'ACCUEIL et le CONTROLE ADMINISTRATIF

- Pour les licenciés, la présentation de la licence sera demandée lors de la remise des dossards.
- Pour les non-licenciés, il leur sera demandé de fournir un certificat médical

d'aptitude de moins de 1 an autorisant la pratique du VTT en compétition.

## **7. MATERIEL**

- Les organisateurs conseillent l'utilisation d'un VTT de type « Enduro », muni d'un triple plateau et d'un poids ne dépassant pas 15 kg.
- Les extrémités des guidons devront être préalablement bouchées.
- Tout changement de vélo est interdit durant la totalité de l'épreuve.

## **8. EQUIPEMENT**

- Le port du casque classique et des gants longs est obligatoire.
- Tout concurrent se présentant au départ sans son casque et ses gants se verra refuser le départ.
- En cas d'omission de cette obligation, l'organisateur ne pourra en aucune manière être tenu pour responsable concernant les incidents éventuels qui pourraient en découler.

## **9. ZONE de DEPART**

- Le départ de l'épreuve sera donné au col de Valdingarde.
- Les concurrents devront s'y rendre par leurs propres moyens.

## **10. ZONE D'ARRIVEE**

- L'arrivée finale se fera sur la plage de Saint Aygulf, comme toutes les autres courses.
- Tout participant devra franchir la ligne d'arrivée finale avec son vélo pour être classé.

## **11. REMARQUES**

- Les pilotes seront espacés de 30 secondes et chacun d'eux devra se trouver au départ de chaque spéciale, à l'horaire qui sera mentionnée sur sa plaque.
- Si le concurrent effectue la liaison (non chronométrée) plus rapidement que le temps qui lui est imparti, il devra attendre son top départ donné par les commissaires de course.
- Dans le cas contraire, le retardataire s'élancera directement sur la spéciale après accord du commissaire présent et son chrono sera déclenché à l'horaire de départ prévu.

## **12. HORAIRES de DEPART**

- Le premier départ est à 10h.

- Les horaires de départ des concurrents leurs seront communiqués lors la remise des dossards.

### **13. REPARATION et AIDE EXTERIEURE**

En cas d'accident il est de votre devoir de porter assistance à la personne en difficulté et de prévenir les secouristes comme il est d'usage dans ce type de compétition.

### **14. CLASSEMENT**

Il ne se fera pas de classement par catégorie de matériel et tous les participants concourront dans une seule et même catégorie matérielle.

### **15. PENALITES**

Tout pilote qui franchira la rubalise de manière intentionnelle et qui ne réintègrera pas son parcours original se verra sanctionné par sa disqualification.  
Pour voir les autres pénalités, cf « règlement du Roc »

### **16. GARANTIE ANNULATION**

idem « règlement du Roc »

### **17. ASSURANCES**

idem « règlement du Roc »

### **18. RECLAMATIONS**

idem « règlement du Roc »

### **19. DROIT A L'IMAGE**

idem « règlement du Roc »

### **20. CNIL**

idem « règlement du Roc »

### **21. DOPAGE**

idem « règlement du Roc »